

La Brève

1. Apprentissage : l'artisanat et le commerce de proximité confirment leur total engagement - Chiffres-clés

2. Conjoncture - FENARA - Ils ont dit... - Chiffres-clés - Rappel

3. Rapport d'activité - Restauration - Désignations - Rappel - Focus

4. Les Brèves - L'agenda

Lettre d'information bimensuelle N°255 - 15 mai 2011

Chiffre-clés

Profil idéal d'un jeune en alternance

Pour la majorité des artisans et commerçants de proximité interrogés (63%), le profil idéal de l'alternant est celui d'un jeune âgé de 16 ans et sortant de la scolarité.

Près d'un chef d'entreprise sur 3 (27%) préfère une personne de 18-20 ans avec le niveau bac.

Ils ne sont en revanche que 2% à souhaiter former un jeune de 20-25 ans en possession d'un diplôme de l'enseignement général.

Coût de l'alternance et aides financières

Plus de quatre artisans et commerçants de proximité sur dix (42%), estiment que le coût et les aides financières de l'alternance sont déterminants dans la décision de former un jeune en alternance.

Cette opinion est particulièrement partagée chez les artisans de la fabrication (57%), suivis dans une moindre mesure par les artisans des métiers de services (43%), les artisans et commerçants alimentaires (38%) et les artisans du bâtiment (36%).

FORMATIONS EN ALTERNANCE

L'artisanat et le commerce de proximité confirment leur engagement en faveur de l'apprentissage

« *Un métier, un diplôme, un revenu : c'est ça l'apprentissage* » : tel est le slogan retenu par le gouvernement pour sa campagne de promotion de l'apprentissage. Lancée devant la presse le 5 mai par la ministre chargée de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle Nadine Morano, cette opération se déclina sur les radios pendant trois semaines. L'UPA a salué cette initiative en faveur des formations en alternance, notamment de l'apprentissage. On ne le soulignera en effet jamais assez : l'artisanat et le commerce de proximité forment aujourd'hui plus de la moitié des apprentis du pays. Selon une enquête* effectuée en avril dernier, une entreprise sur quatre de l'artisanat et du commerce de proximité a souscrit un contrat en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) au cours des douze derniers mois. Les chefs d'entreprise plébiscitent notamment l'apprentissage comme moyen privilégié pour transmettre, pérenniser et développer les savoir-faire dans l'entreprise (63%). Les artisans et commerçants de proximité interrogés considèrent que pour favoriser le développement de l'apprentissage, la priorité va à une amélioration du regard des jeunes

et des parents sur ces filières de formation (43%), les autres misant plutôt sur un renforcement des aides financières à l'embauche (35%) ou sur un changement d'attitude de l'éducation nationale en matière d'orientation professionnelle (34%). Au total, ce mode de formation apparaît clairement aux yeux des artisans et commerçants de proximité comme une solution adaptée à la fois aux besoins des entreprises et aux attentes de très nombreux jeunes, en particulier en matière d'accès à l'emploi. Néanmoins les objectifs de développement de l'apprentissage fixés par le gouvernement ne pourront être atteints sans une profonde réforme de son système de financement associant tous les acteurs concernés. L'UPA a donc d'ores et déjà proposé deux pistes : la fixation d'un coût unitaire de formation des apprentis permettant de garantir l'engagement de l'Etat et des régions, et une meilleure prise en compte de l'investissement consenti par les maîtres d'apprentissage.

* Enquête réalisée à la demande de l'UPA par l'Institut I+C dans la première quinzaine du mois d'avril 2011 auprès d'un échantillon représentatif de 3150 entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité.

Ils ont dit...

Commentaires du président de l'UPA Jean Lardin, à l'annonce de ces résultats :

« les artisans et commerçants de proximité ont clairement pris le chemin de la reprise, mais la persistance de difficultés de trésorerie montrent que ce n'est surtout pas l'heure de leur imposer de nouvelles contraintes, que ce soit en termes de concurrence, de prélèvements ou de normes ».

Chiffres clés

EVOLUTION SELON LES RÉGIONS

L'activité des artisans s'avère en hausse sur l'ensemble du territoire national en ce début d'année. Les professionnels implantés dans l'Est réalisent désormais les meilleures performances : +3%.

Avec des hausses respectives de +1,5% et +1%, les artisans et commerçants du Nord et du Sud-Est se positionnent en léger retrait.

Pour les autres régions (Île de France, Centre, Ouest, Sud-Ouest, Rhône-Alpes) la croissance avoisine les 2% ce trimestre.

Rappel

Il y a une vingtaine d'années, des bénévoles déterminés ont mis en place la FENARA pour assurer la défense des intérêts généraux des retraités de l'artisanat, avec l'UPA, et la collaboration de la CANCAVA, l'ancienne caisse nationale d'assurance vieillesse des artisans, dont le Régime Social des indépendants (RSI) a pris la suite depuis 2006.

Reconnue par les pouvoirs publics, la FENARA fédère 84 associations départementales et régionales présentes sur toute la France et accueille les retraités de l'artisanat issus de toutes les branches du secteur. Elle défend ainsi les intérêts de 1.100.000 bénéficiaires, artisans retraités et leurs ayants droit et compte 30.000 adhérents.

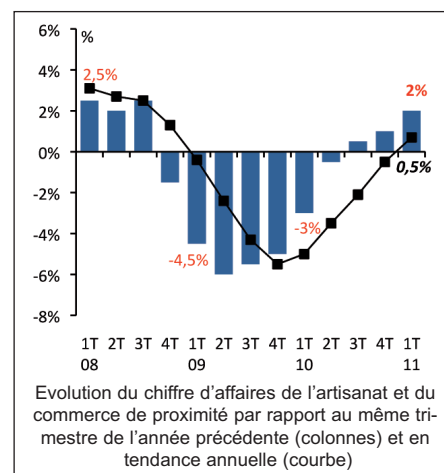
La FENARA est actuellement présidée par Serge Thivenin.

CONJONCTURE

Activité en hausse de 2% dans l'artisanat et le commerce de proximité

La reprise d'activité dans l'artisanat et le commerce de proximité déjà observée au cours du second semestre 2010 s'est accélérée en début d'année 2011. Ainsi, le chiffre d'affaires global a progressé de 2 % (en valeur) au premier trimestre par rapport à la même période de l'année précédente, selon la dernière enquête UPA / I+C*. Cette progression a pour conséquence d'inverser la tendance annuelle qui, pour la première fois depuis 2009, s'affiche en légère hausse (+0,5%). Comme au trimestre précédent, les artisans du bâtiment enregistrent les meilleurs résultats en ce début d'année, avec une hausse de 4,5% (en valeur). Les artisans et commerçants de l'alimentation et leurs collègues de la fabrication affichent également des scores en progression, à hauteur respectivement de +1% et +2%. Seul l'artisanat des services accuse un léger recul (-1%) ce trimestre. Les entreprises employant au moins un salarié bénéficient d'une bonne orientation de leur activité au cours de la saison hivernale. En revanche, les artisans ou commerçants qui n'emploient aucun salarié accusent une baisse, cependant limitée (-0,5%). En dépit de cette amélioration confirmée du chiffre d'affaires, la tréso-

rie des artisans et commerçants de proximité demeure une réelle source d'inquiétude : seuls 17% des sondés considèrent que celle-ci s'est améliorée au cours du premier trimestre 2011. Pour autant, les chefs d'entreprise se montrent un peu plus sereins quant à l'avenir de leur activité. Ils sont désormais plus nombreux à envisager une hausse de leur activité pour les mois à venir qu'à craindre une baisse.



* Enquête réalisée à la demande de l'UPA par l'Institut I+C dans la première quinzaine du mois d'avril 2011 auprès d'un échantillon représentatif de 3150 entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité.

FENARA

Défendre une protection sociale solidaire

Le lendemain de son Assemblée Générale, la FENARA tiendra, le 20 mai, son Congrès national annuel. Les débats seront axés sur les réformes actuelles et à venir de la protection sociale, sous l'angle de la solidarité entre les générations et à l'égard des populations les plus fragiles. Après la réforme des retraites en 2010, les pouvoirs publics ont annoncé vouloir poursuivre les réformes dans d'autres champs de la Sécurité Sociale. C'est ainsi que des concertations sont organisées depuis le début de cette année sur la prise en charge de la dépendance qui serviront de base au Gouvernement pour une réforme discutée à l'automne (voir Brève n°252). La FENARA, très attachée à notre

modèle de protection sociale, estime qu'une évolution tenant compte des contraintes économiques et démographiques actuelles est indispensable pour consolider et pérenniser notre système pour les générations futures. Ce sera le cœur des interventions et des débats de ce congrès qui attend la venue de 300 délégués. De nombreuses personnalités nationales et régionales étudieront les pistes de refonte possibles, dans le respect de la notion de solidarité qui caractérise encore aujourd'hui notre protection sociale. Ainsi, Catherine Foucher, membre du Conseil national de l'UPA et présidente de la Commission des conjoints et de la parité représentera le président de l'UPA.

BREVES

Congrès de l'UPA : prenez date

L'UPA fait son retour au Palais Brongniart à Paris à l'occasion de son prochain congrès annuel le 20 octobre. La manifestation qui se tiendra tout au long de la journée, sera axée autour des propositions de l'UPA pour développer l'artisanat et le commerce de proximité, dans la perspective des élections présidentielle et législatives 2012. Le programme de ce rendez-vous sera révélé dans le courant du mois de septembre. Chacun est invité à prendre date en attendant de recevoir un carton d'invitation.

Les artisans d'Eure-et-Loir ont désormais leur maison

L'UPA de l'Eure-et-Loir a inauguré sa maison des artisans le 28 mars en présence du président de l'UPA Jean Lardin et de son secrétaire général Pierre Burban. L'ancien centre de gestion du 8 rue Gutenberg à Luisant est devenu, après deux ans de travaux, « un espace de synergie des artisans euréliens », selon le président de l'UPA 28, Denis Brichet. En un même lieu se trouvent en effet désormais regroupés les locaux des représentants de l'artisanat du bâtiment, de l'artisanat et du commerce alimentaire, et de l'artisanat des services.

Pour la CAPEB, au-delà des minima sociaux, il faut renforcer l'attractivité du travail

Le débat sur le revenu de solidarité active (RSA) soulève la question de l'attractivité du travail en France, a estimé la CAPEB, qui rappelle dans un communiqué daté du 10 mai que 6.000 à 7.000 emplois sont non pourvus dans les entreprises de l'artisanat du bâtiment. La confédération souhaite que le gouvernement s'attache à favoriser la capacité des entreprises à proposer des salaires plus élevés en jouant sur le niveau de charges sociales, l'objectif étant de rendre le travail plus attractif et réellement revalorisé, à l'image de la position défendue par l'UPA (voir Brève n°254). La Capeb attend aussi une mobilisation importante de Pôle Emploi pour orienter et former les personnes en recherche d'emploi vers les secteurs qui recrutent et mettre enfin en adéquation l'offre et la demande sur le marché du travail.

12^{èmes} Rencontres sénatoriales de l'apprentissage

Les douzièmes rencontres sénatoriales de l'apprentissage se tiendront le mardi 17 mai 2011 au Palais du Luxembourg. Organisées par le Sénat et l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat -APCMA- afin de valoriser l'apprentissage et donner la parole aux jeunes concernés, ces 12^{èmes} rencontres auront pour thème « *L'Apprentissage : faire ses études en entreprise* ».

Dany Bourdeaux promue Officier de la légion d'honneur

Le 6 mai, Alain Maugard, président de Qualibat, l'organisme français de qualification des entreprises de construction, a remis à Dany Bourdeaux, en présence du président et du secrétaire général de l'UPA, les insignes d'Officier dans l'Ordre national de la légion d'honneur au cours d'une cérémonie organisée à Poussan (Hérault), la commune de résidence de Mme Bourdeaux. Gérante de l'entreprise artisanale de plomberie-chauffage SARL BOURDEAUX et fils, Dany Bourdeaux s'est investie pendant de nombreuses années dans le syndicalisme artisanal. Ainsi, Vice-présidente de la CAPEB en charge des affaires sociales, Dany Bourdeaux a également siégé de 2001 à 2009 au Conseil national de l'UPA et présidé durant cette même période la commission des Affaires sociales.

L'agenda**17 MAI**

Rencontre du président de l'UPA avec la présidente du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, Agnès Bricard.

Participation du président de l'UPA aux 12^{èmes} rencontres sénatoriales de l'apprentissage.

18 MAI

Audition du président de l'UPA par le comité d'orientation de la nouvelle licence du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

19 MAI

Réunion du Conseil national de l'UPA.

20 MAI

Participation du président de l'UPA au conseil d'administration de l'Union européenne de l'artisanat et des petites moyennes entreprises -UEAPME- à Varsovie.

Participation de la présidente de la Commission des conjoints Catherine Foucher, au congrès de la Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat -FENARA- à Caen.

23 MAI

Participation du président de l'UPA au congrès de la Confédération nationale de l'artisanat des métiers et des services -CNAMS- à La Grande Motte (Hérault).

Participation de Daniel Parent, président de la commission des Relations du travail de l'UPA, à la négociation paritaire sur l'emploi des jeunes.

25 MAI

Participation du 3^{ème} Vice-président de l'UPA Patrick Liebus, à la réunion paritaire sur la fusion de la Convention de reclassement personnalisé -CRP- avec le contrat de transition professionnelle -CTP-.

26 MAI

Diffusion sur France 5 à 8h50 dans le cadre de l'émission Expression Directe d'un film de 4 minutes produit par l'UPA.



53, rue Ampère - 75017 Paris - Tél. : 01 47 63 31 31 - Fax : 01 47 63 31 10 - Internet : www.upa.fr - E-mail : upa@upa.fr

CAPEB
Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises du Bâtiment

CNAMS
Confédération Nationale
de l'Artisanat des Métiers et des Services

CGAD
Confédération Générale
de l'Alimentation en Détail